



Tourcoing

Hôtel de Ville
10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD
VILLE DE TOURCOING

DGA Ressources Internes et Modernisation
Direction de la Commande Publique,
des Affaires Juridiques et Immobilières

DCPAJI_AR2022_0094

Délégation de fonction et de signature à
Mme Martine KLEIN, Conseillère municipale
déléguée

Nous, Doriane BECUE, Maire de la Ville de TOURCOING,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et particulièrement l'article L.2122-18 du code général des collectivités territoriales conférant au Maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses Adjoints et à des membres du Conseil Municipal ;

Vu le procès-verbal de l'élection du Maire le 13 septembre 2020 ;

Vu la délibération n° 2 du 13 septembre 2020 fixant à 19 le nombre des Adjoints et Adjoints de quartiers,

Vu la délibération n° 3 du 13 septembre 2020 portant élection des Adjoints et Adjoints de quartiers ;

Vu la délibération n° 5 du 13 septembre 2020 portant délégation de compétences du Conseil Municipal au Maire, conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté n° SAJP 2020 - 477 du 05 Octobre 2020 portant délégation de fonction et de signature à Madame Martine KLEIN, Conseillère municipale déléguée;

Considérant qu'il convient pour la bonne marche des affaires communales d'attribuer à Mme Martine KLEIN, Conseillère municipale, une délégation de fonction et de signature auprès du Maire ;

ARRETONS :

ARTICLE 1 : Délégation de fonction et de signature est attribuée, sous notre surveillance et notre responsabilité, à Martine KLEIN, Conseillère municipale déléguée, chargée **des constructions remarquables, du label Ville d'Art et d'Histoire et de la musique.**

ARTICLE 2 : Les champs de la délégation impliquent l'initiative, la préparation, la mise en œuvre et le suivi des orientations et projets municipaux, la coordination des différents acteurs et intervenants, la participation aux travaux des instances, comités et commissions, et réseaux d'information.

A cet effet, délégation de signature est également consentie pour :

- Toutes correspondances, pièces administratives, dans le champ de cette délégation
- Les conventions approuvées par le Conseil Municipal.

La signature sera précédée de la mention « par délégation du maire ».

ARTICLE 3 : Mme Martine KLEIN exerce effectivement ces attributions de Conseillère municipale déléguée depuis son élection le 13 septembre 2020 ; Sa délégation de signature pour l'ensemble des actes nécessaires à l'exercice des fonctions déléguées ci-avant prendra effet à la date d'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 4 : L'arrêté n° SAJP 2020 - 477 du 05 Octobre 2020 portant délégation de fonction et de signature à Madame Martine KLEIN est abrogé.

ARTICLE 5 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera

- inscrit au registre des actes de la mairie,
- transmis à Monsieur le Préfet du Nord, Préfet des Hauts de France,
- transmis à Madame la Trésorière de TOURCOING,
- et notifié à l'intéressée délégataire.

ARTICLE 6 : La date de notification fait courir le délai de deux mois de recours contentieux contre le présent arrêté devant le Tribunal Administratif de LILLE, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX. Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr. Cet arrêté peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant Madame le Maire, dans les mêmes conditions de délai.

Fait à TOURCOING, en l'Hôtel de Ville, le 26 Septembre 2022.

Doriane BECUE
Maire de TOURCOING
dbecue@ville-tourcoing.fr



Signature et paraphe du Conseiller délégataire :

A rectangular box containing two handwritten signatures in blue ink. The signature on the left is a cursive name, and the signature on the right consists of the initials 'MK'.

Exécutoire le : 04 OCT. 2022

TOURCOING - COMMUNE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DAJI_AR2022_094 avec 0 pièce(s) jointe(s)
Date de décision : 04/10/2022
Objet : Délégation de fonction et de signature à Madame Martine KLEIN

Nature : Arrêtés individuels

Matière : Institutions et vie politique - Delegation de fonctions

Date de télétransmission : 04/10/2022 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : DCPAJI_AR2022_0094 - D_l_gation de signature _ Martine KLEIN.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE
DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20221004-DAJI_AR2022_094-AI

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 04/10/2022

